



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2020-001

Nouvelle Année, Nouveau Départ !

LE TATRE, le 1^{er} janvier 2020

En ce premier jour de l'année, le Bureau National et l'ensemble des représentants locaux du CATSUF présentent à l'ensemble des ambulanciers de France, à l'ensemble des acteurs du monde de la Santé et à toutes les Françaises et les Français, leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite pour l'année 2020.

2020 est aussi une année marquant un tournant historique pour le CATSUF.

Nous mettons en place aujourd'hui des adhésions payantes (au prix de 10€/an soit moins de 1€/mois) à destination de nos 55 000 adhérents gratuits actuels.

Cette adhésion payante va offrir les nouveaux avantages suivants :

- devenir un acteur de la vie du CATSUF
- participer aux propositions d'évolution de la profession
- bénéficier d'un accompagnement personnalisé en cas de question/interrogation/problème
- avoir à disposition en téléchargement de nombreuses fiches synthétiques en matière pathologique, technique, juridique
- bénéficier de remise ou d'avantage exclusif chez nos partenaires ainsi que l'accès à des ventes privées
- recevoir une carte professionnelle et un caducée
- possibilité de souscrire à un Comité d'Entreprise mutualisé avec de nombreux avantages locaux et nationaux sur les loisirs, l'alimentaire ou les vacances
- avoir à disposition des canaux de communication réservés (Facebook, mail, ...)
- être informé en avant première de nombreuses actualités
- pouvoir devenir représentant local de l'association

Autre grand changement pour cette nouvelle année, le CATSUF va demander avec instance la reconnaissance de notre collectif comme association représentative nationale auprès du Ministère de la Santé. Grâce à cette démarche, nous souhaitons ainsi pouvoir devenir acteur et moteur des changements de notre profession.

N'oubliez pas, le CATSUF est votre association représentative. Pour ce faire, nous avons besoin de vous.

Pour renforcer nos capacités à vous représenter, adhérez à l'association en cliquant sur le lien suivant : www.catsuf.fr/devenir-adherent/

Le Bureau National et les représentants locaux

Pour la Revalorisation et la Défense de la Profession